



SOCIÉTÉ — Les règles de civisme

- Les trottoirs doivent être dégagés, rien ne doit empêcher la circulation des piétons. Cette simple remarque de bon sens est souvent oubliée.
- La destruction par le feu de déchets verts est autorisée le jeudi.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.

L'agenda

- 3 mai : thé dansant au foyer de 15h00 à 19h00 organisé par l'OMT.
- 16 mai : «festival de la Chanson Italienne» organisé par Music Show/OMT.
- 17 mai : marche organisée par l'association de l'école.
- Du 25 au 29 mai : «Objectif Terre» préparé avec les enfants de l'activité périscolaire «Environnement et Sciences» et organisé par l'OMT.
- 7 juin : Vide grenier organisé par l'Arubh (radio amateur).
- 9 juin : comédie musicale par les enfants du chant choral à la Maison des Cultures Frontières de Freyding-Merlebach organisée par l'OMT.
- 11 juin : fête des mères et des pères organisée par le 3^e âge.
- 19 juin : fête de la musique au village organisée par l'OMT.
- 20 juin : exposition et bourse d'objets de Brasserie au Foyer organisées par Lorraine Collecti'Bière.
- 25 juin : clôture de la première session avec repas organisée par le 3^e âge.
- 27 juin : fête scolaire au jardin et dans la salle Alti-Bihn organisée par les écoles maternelles et primaires / Gala de fin d'année organisé par l'OMT.
- 28 juin : bourse aux vêtements organisée par l'OMT
- Du 6 au 31 juillet : centres aérés petite enfance, enfance et ados organisés par l'OMT.
- 12-19-26 juillet : estivales du scrabble organisées par le club de scrabble.
- Du 1^{er} au 14 août : Centres aérés petite enfance, enfance et ados organisés par l'OMT.
- 1^{er}-2-9-16-23-30 août : estivales du scrabble organisées par le club de scrabble.



ÉDITORIAL

Une volonté forte d'investir



J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce second numéro du Théd'infos qui va rythmer, comme les saisons, l'année qui s'écoule. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce printemps qui nous fait revivre n'arrive pas à nous faire oublier la crise économique qui assombrit l'avenir de bon nombre d'entre nous. Quant à moi, je m'attacherai à porter une attention toute particulière à toutes celles et ceux qui, en raison de leur âge, de leur handicap, ou de leur situation professionnelle, connaissent les affres de la précarité et de l'isolement. Le budget 2009, qui vient d'être adopté, traduit une volonté forte d'investissements dans le domaine social, d'une part, pour rendre leur dignité aux habitants de la cité et aux ouvriers communaux, et d'autre part dans le domaine de l'éducation, avec la mise sur les rails du grand projet de groupe scolaire.

L'effort de propreté sera poursuivi, avec une action plus ciblée sur le problème des déjections canines qui atteignent un niveau insupportable, particulièrement pour les habitants du nouveau quartier Allmend qui voient leurs espaces verts se transformer sous leurs yeux en terrains vagues nauséabonds. Faut-il rappeler que ces espaces verts seront beaux et agréables grâce à ceux qui les entretiennent ?

Jean-Paul Hilpert, maire

3^e ÂGE —

De la gymnastique douce pour les Seniors



Depuis mars dernier, l'Association du 3^e âge organise des séances de gymnastique douce tous les mardis de 16h00 à 17h00 à la salle «Alti Bihn», rue du Presbytère. Toute personne intéressée peut assister à deux séances gratuites. Les inscriptions sont prises auprès de Jeannine Touba, présidente de l'association au **03 87 89 22 90** ou après les séances de gymnastique.

PÉTANQUE —

Tout près de l'exploit

Un grand bravo aux boulistes qui ont passé les 32^{es} de finale de la Coupe de France contre Illzach et se sont qualifiés pour les 16^{es} de finale. Une première en Lorraine car à ce jour, aucun club n'était arrivé à un stade aussi avancé d'une compétition nationale. Le 7 mars dernier, à Pont-à-Mousson, Théd'ing s'est incliné avec les honneurs face au Val d'Oise dans la dernière triplette, 12 à 13. Saluons l'ensemble des joueurs qui ont participé à la compétition : Nabil Bouaoun, Yves Benhamou, David Benhamou, Anthony Hagenbourger, Michel Alliot, Gaëlle Czaplicki, Johan Alahiane, Mimi Hauter, Jean Bach et le capitaine et encadrant Pierre Attina.

CONSEILS DE QUARTIER — Pour plus de démocratie



La municipalité a pris l'initiative de créer des conseils de quartier. Ce projet répond à une volonté politique forte, clairement exprimée celle de faire de la démocratie de proximité un axe essentiel de son action et d'associer les habitants, acteurs du développement, à la gestion communale.

LE POINT SUR... — Conseil municipal Les comptes et budgets adoptés

Le conseil municipal a adopté le 26 mars dernier, le budget primitif de l'année 2009 après avoir, au préalable, adopté les comptes administratifs de l'exercice 2008 du budget principal et annexe.

Du côté de la section de fonctionnement, la commission des finances a pu dégager un autofinancement brut de 171 284,50€. Ce montant abondé à l'excédent reporté des exercices précédents servira à financer les investissements en cours et à venir sur lesquels la commission des finances aura statué.

Les investissements sont succinctement par opération, les petites opérations mobilières et immobilières avec une provision de 316 668,40€ où l'on recense notamment l'acquisition d'un nouveau tracteur qui viendra remplacer l'ancien inadapté à la collectivité, des travaux de voirie et d'aménagements et diverses acquisitions. Les autres opérations répertoriées sont les suivantes : une provision de 60 000€ pour couvrir les premières études liées à la création du futur groupe

scolaire, 101 800€ pour l'opération du Steinweg, 412 672,80€ pour la finalisation de l'atelier communal, 55 800€ pour le cimetière communal qui sera doté, sous réserve de subventionnement, d'un columbarium adossé au mur préalablement crépis, la mise en place d'un aérotherme dans la caserne des pompiers subventionné pour partie par le département, l'extension de la rue des Écoles pour 180 000€ financée par le biais de la PVR et, enfin, la construction de la future maison de quartier et de l'espace multiculturel. Cette dernière opération ne verra le jour qu'après notification officielle des subventions escomptées de la Région Lorraine et de l'Europe soit 80% du montant HT des travaux.

Rappelons enfin que la commune s'est associée au dispositif de relance de l'économie prônée par l'État en signant une convention qui lui permettra, sous certaines conditions, de bénéficier à titre pérenne, au reversement du fonds de compensation de la TVA l'année suivante.

